

**LES PERSONNELS DU LYCÉE AGRICOLE PUBLIC DE  
BRETTE LES PINS SONT EN GRÈVE**



**3 ENSEIGNANTS SANS  
CONTRATS**

**=**

**DES ÉLÈVES SANS PROF  
DEPUIS LA RENTRÉE !**

**200 HEURES DE COURS  
DÉJÀ PERDUES**

## **Des élèves sans enseignants et un lycée qui fonctionne en mode dégradé**

Les personnels de l'établissement font le constat que, presque un mois après la rentrée, de trop nombreux postes non pourvus sont toujours vacants. Tous les services sont impactés et la situation devient intenable.

Si la situation ne revient pas très rapidement à la normale les personnels se mettront en grève.

Il dépose donc à cet effet un préavis de grève pour le **mardi 3 octobre 2023**

### **Des enseignants recrutés qui ne peuvent pas être devant les élèves !**

Sur le lycée de Brette 3 enseignants manquent toujours à l'appel : un enseignant d'EPS à 50%, de Sc. Eco à 100% et de mathématiques à 100% !

Sur un établissement de la taille de Brette les Pins, avec une équipe enseignante réduite, l'impact est énorme. Pour la classe de troisième en particulier, 5 modules sont concernés par les enseignants manquants, soit environ 30% du temps sans professeur depuis bientôt 4 semaines pour des élèves qui ont déjà du mal à se mettre au travail. Le service de vie scolaire est lui aussi fortement impacté par toutes ces absences.

Cette situation est d'autant plus aberrante que tous les enseignants sont recrutés (dont 1 avant la rentrée) mais ne peuvent pas intervenir, faute d'autorisation de recrutement et/ou de contrat !

► Nous demandons simplement que des contrats soient signés pour que ces 3 personnes puissent prendre leurs postes.

### **Un service administratif sans secrétaire général, des agents sous tension**

De la même façon, le poste central de secrétaire général est vacant depuis la fin du mois d'août. Là encore, un agent est recruté mais ne peut prendre ses fonctions pour des raisons administratives. Tous les services sont affectés par la situation.

Depuis un mois la charge de travail est répartie sur la direction et les agents du service. Des agents de catégories C se retrouvent avec des tâches supplémentaires qui sont loin de correspondre à leur niveau de rémunération. De plus, rien n'est prévu pour valoriser ce travail supplémentaire et le temps passé à réaliser ce surplus de travail l'est au dépend des tâches habituelles...qui restent à faire !

► Nous demandons :

- qu'une solution administrative soit mise en place pour que la personne recrutée puisse prendre ses fonctions.
- qu'une solution soit trouvée pour valoriser le travail des agents ayant compensé le travail du secrétaire général